

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في
الصحافة الوطنية

08/05/2014

إدريس اليزمي يحاضر بتاونات حول وضعية حقوق الإنسان بالمغرب



يلقي رئيس المجلس الوطني لحقوق الإنسان إدريس اليزمي السبت المقبل بتاونات محاضرة حول وضعية حقوق الإنسان بالمغرب.

وتسمى جريدة "صدى تاونات"، من خلال هذا اللقاء الذي ينظم تخليدا للذكرى العشرين على تأسيسها، إلى تكريم اليزمي والرئيس المدير العام لاداعة "إم إف إم"، وتائب رئيس اللجنة الأولمبية الوطنية كمال لحلي الذي سيناقش الجمعة مع جمهور جماعة بني وليد وضعية الصحافة والرياضة بالمغرب.

ويتضمن برنامج الاحتفال بالذكرى العشرين على تأسيس "صدى تاونات" حفلا تليا بمشاركة عدد من قتاني الطقظوقة الجبلية مثل لحسن العروسي وشامة الزاز.

وكانت "صدى تاونات" التي يديرها إدريس الوالي، قد احتفت في ذكراها التاسعة عشر بأشاعر والصحفي محمد بوعتاني، الذي اشتهر ببرامجه الإذاعية والتلفزية حول الوسط البحري.

وقد تجحت "صدى تاونات" منذ سنوات في إرساء تقليد في المشهد الإعلامي المحلي والوطني، حيث دأبت على توجيه خلال الاحتفال بذكرى تأسيسها الدعوة لعدد من الفعاليات الإعلامية والثقافية والسياسية لتنشيط محاضرات حول تجربة هؤلاء أي القضايا الراهنة التي تساؤل المجتمع المغربي.

ومن بين الأسماء التي احتفت بها صدى تاونات في السنوات الأخيرة مجموعة جيل جيلالة، والبروفيسور المهدي المنجرة، وأشاعر حسن نجمي والثقان محمد حسين السلوي والمدرب الوطني يادو الزاكي.

"Violence in Morocco Demonstrations Falls on Demonstrators Themselves," Says Sebbar

Thursday, 08 May 2014 10:07 Category: **Politics**

[Print](#) [Email](#)

[in](#) Share [Tweet](#) 1 [g+](#) 0 [Pin it](#) [Digg](#) [Like](#) [Share](#) 1



Morocco's National Council for Human Rights (CNDH) boss, Mohammed Sebbar, said that "police interventions in some protests are actually justified and logical, for most of demonstrations are not framed by law, and unauthorized.

" In a statement to the state-run MAP news agency, on Tuesday, Sabbar held protestors themselves responsible for security's violent interventions in times, adding that some of these protestors "grant authorities the legal power to interfere" as they act on their own with no respect to law.

However, Sebbar called all right-claimants "to deal decently with Morocco's public institutions, respect the laws in that matter, and act in accordance with the common rules of demonstrations as in democratic countries," stressing "that demonstrations remain a legitimate right to all citizens as stipulated in Morocco's current Constitution, but this right is not to be handled arbitrarily".

Sebbar added, that 90% of protest rallies taking place in Morocco are unlicensed, and not framed by law, highlighting at the same "that authorities in their task of maintaining security and enforcing law, have discretionary powers in granting licenses for demonstrations".

He had also pointed out to the risks that demonstrations in Casablanca for instance can bring if they are licensed in the same day the Football Derby between Raja and WAC takes place!

MoroccoTribune

http://www.moroccotribune.com/list-politics/3540-violence-in-morocco-demonstrations-falls-on-demonstrators-themselves,-says-sebbar.html#.U2tkQvldW_s

08/05/2014

Conseil national des droits de
l'Homme

20

www.cndh.org.ma



الرباط

مهاجر يلتمس الإنصاف من وزير العدل

22902/4

توصلت «العلم» بشكاية من المواطن الإدريسي سيدي محمد المقيم بالديار الفرنسية، سبق وأن وجه نسخا منها الى وزير العدل، والوزير المكلف بالجالية المقيمة بالخارج، و رئيس المجلس الوطني لحقوق الانسان، يقول فيها انه وكل محاميا كي ينوب عليه في سلك مسطرة الشفعة سنة 2011 في مواجهة أخته وابن عمه، إلا أن المحامي لم يسجل قضيته بالمحكمة، كما أن المفوض القضائي لم يقيم بأي إجراء قانوني لإشعار الورثة، الأمر الذي حرمه من ممارسة حقه في الشفعة لأسباب يجهلها.

ويضيف المشتكي أنه رغم الشكايات العديدة التي تقدم بها صدر قرار الحفظ في القضية، مؤكدا أنه طرق مجموعة من الأبواب لكن دون جدوى، وعليه يلتمس من وزير العدل إعطاء ملفه العناية الخاصة.



نحو تعزيز مقارنة حقوق الإنسان في جهة الجنوب الشرقي انطلاقا من الأرضية المواطنة للنهوض بثقافة حقوق الإنسان.

التزاما بتفعيل مخطط عمل اللجنة الجهوية لحقوق الإنسان بالرشيدية ورزازات، الحاصل، ما يستوجب، تحيينه في النقطة الرابعة من جدول أعمال دورتها السادسة المنعقدة بمدينة ورزازات الغراء، يوم الفاتح من شهر فبراير من عام 2014، والتي سميتها «تحيين مخطط عمل اللجنة و تنقيحه بالحذف و الزيادة»؛

وبعد تعميق النظر، وتدقيق الرؤية، وتكثيف التشاور، في اجتماعات موضوعاتية، تقرر تنظيم اللقاء الدراسي لفائدة المجتمع المدني، في يومين متتاليين، السبت 10 من شهر مايو 2014، والأحد 11 منه بمدينة ورزازات. وللإشارة فاللقاء من نوعه مراد منظور، بعيد تنصيب اللجنة، وقد أريد له أن يكون، في الحال، خاتمة لمسلسل من اللقاءات التشاورية وفق برنامج اللجنة، خصصت إحداها لرؤساء الجماعات المحلية، ورؤساء المصالح الإقليمية، في المرحلة الأولى، وفق الإفريز الزمني التالي:

- اللقاء التشاوري بإقليم ورزازات بتاريخ 29 نونبر 2012.

- اللقاء التشاوري بإقليم تغوير بتاريخ 28 نونبر 2013.

- اللقاء التشاوري بإقليم الرشيدية بتاريخ 09 دجنبر 2013.

- اللقاء التشاوري بإقليم زاكورة بتاريخ 20 دجنبر 2013.

وإن عقد لقاءات مع عدة مؤسسات، تخالها اللجنة شريكا لها في التدارس والاستشارة في القضايا الحقوقية، وتفعيل الأداء الحقوقي، مكسب مكن من توضيح معالم مجال الممارسة، وتثبيت خطى اللجنة في الاتجاه الأفقي.

ولا عجب فهذه المؤسسات هي التي ساهمت في وضع الأرضية المواطنة للنهوض بحقوق الإنسان، في بحر سنة 2006. وقد ثبت من خلال المحاضرة ريث اللقاءات المذكورة، أنه بالإمكان تطوير برامج مشتركة مع هذه المؤسسات، الاجتماعية، وأن العمل المشترك تركيزا على التقاطعات والالتقائية مجد. لذلك حسنت مواصلة فتح مجال التواصل مع كل من يعنيه الشأن الحقوقي، ووقفا عند التقاطعات، ودعم الالتقائية. ولقد برز أن الانفتاح على الشركاء وتعبئة الشركاء العمل اتجاه ثالث، اتجاه آلي ارتدادي، إلى جانب الاتجاه العمودي والأفقي.

وليبيان سمة اتجاه الاشتغال، وجب الإفصاح أن العمل وفق الاتجاه الأفقي، والذي يقضى إعمال مخطط اللجنة، وهو الذي تعرض - وقد يتعرض عند الحاجة- للتمحيص والمراجعة، غير ذي جدوى ما لم يَبَين إفعال مضارع مجزوم بحذف حرف العلة] جسرا للتواصل مع كل الشركاء، رسدا للحاجات ووقفا عند المقاصد.

وبالمقابل يسير الاشتغال وفق الاتجاه العمودي في مسار إستراتيجي عام، لأنه يقضى تنفيذ الأنشطة بتنسيق مع المجلس الوطني لحقوق الإنسان ويتوجيه منه، كأشطة التكوين وتنظيم بعض الندوات الموضوعاتية، والعمل بتنسيق مع بعض البرامج، والانخراط فيها في أغلب الأحيان.

ويستنتج أن الانفتاح على كافة الشركاء، بمن فيهم المجتمع المدني يعطي العمل الحقوقي بعدا جهويا تشاركيا متجانسا. لذا فاللقاء المنتظر مع المجتمع المدني، وإن أريد له أن يكون خاتمة لمسلسل من اللقاءات التشاورية وفق خطة اللجنة، فإنه ليس إلا عملا تمهيدا لأورش أخرى كبرى منتظرة، يجمعها في المال السياق الوطني والجهوي.

حوى برنامج اللقاء الدراسي مع المجتمع المدني بالجنوب الشرقي ثلاث فقرات مهمة مستهله بالافتتاح ومتخللة باستراحات شاي وغذاء يصادف انطلاقها الثانية والنصف بعد الزوال من يوم السبت 10 من شهر مايو من 2014، ويوافق متمها الواحدة زوالا من اليوم الموالي الأحد 11 من شهر مايو من 2014.

فقرة الجلسة العامة مراد لها أن تستغرق تقديم ثلاثة عروض يعقبه النقاش العام:

- التعريف بالمجلس الوطني لحقوق الإنسان واللجان الجهوية

- الأرضية المواطنة ومضامينها وأهدافها ورهاناتها

- الآليات الدولية والوطنية لحقوق الإنسان

- النقاش العام

وأما فقرة الورشات التي تنطلق على الساعة الخامسة مساء فتستمر إلى اليوم الموالي، بعد الحفر في المحاور التالية:

- تشخيص واقع تعاطي المجتمع المدني للتعبيته والتحسيس والحماية والنهوض بثقافة حقوق الإنسان بالجهة.

- دور المجتمع المدني في تعزيز في تعزيز ثقافة حقوق الإنسان والنهوض بها.

- التعبيته وتدابير الشركاء.

ولما تتم الورشات على الساعة الحادية عشرة صباحا من اليوم الموالي، الأحد 11 من شهر مايو من 2014، سيتطلق أشغال الفقرة الأخيرة، وتقدم التقارير حينئذ والخلاصات والتوصيات وآليات متابعة التوصيات.

مسئولة مغربية: مبادرة الحكم الذاتي أكبر مكسب لحقوق الإنسان بـ"الصحراء الغربية"

الرباط . خدمة قدس برس: أكدت الوزيرة المنتدبة لدى وزير الشؤون الخارجية والتعاون في المغرب مباركة بوعيدة أن مبادرة الحكم الذاتي المتصلة بحل قضية الصحراء الغربية، والتي قالت بأنها "تغطي بدعم دولي واسع"، تمثل أكبر مكسب لحقوق الإنسان بـ "الصحراء المغربية"، كما أكدت انخراط الرباط في المنظومة الدولية الخاصة بحقوق الإنسان، وعلى انتخابه عضواً بمجلس حقوق الإنسان، بالإضافة إلى إحداث مؤسسات تعنى بهذا المجال.

وأوضحت بوعيدة في كلمة لها أمام الندوة الإقليمية المنظمة من قبل "مركز الشروق للديمقراطية والإعلام وحقوق الإنسان"، حول موضوع "مقارنة حقوق الإنسان في التغطية الصحافية"، التي افتتحت أعمالها أمس الثلاثاء (6 | 5) في العاصمة المغربية الرباط، أن الضمانات المنصوص عليها في الدستور بخصوص حقوق الإنسان تهم كل مناطق المغرب بدون استثناء، مشيرة إلى أن الأهم في هذه العملية برمتها هو تحسيس الساكنة بأهمية هذه الضمانات لتحقيق التنمية ودعم دولة الحق والقانون. وأشارت إلى القرار الأخير لمجلس الأمن الدولي الذي أبرز مبادرات المغرب في مجال تعزيز وحماية حقوق الإنسان ونوه بالإجراءات والمبادرات الأخيرة التي اتخذتها الرباط من أجل تعزيز اللجنتين الجهويتين للمجلس الوطني لحقوق الإنسان بالداخلة والعيون، وتفاعل المملكة مع المساطر الخاصة لمجلس حقوق الإنسان. كما أوضحت بوعيدة، في كلمتها التي نقلها القسم الإعلامي للخارجية المغربية، أن خارطة الطريق التي اعتمدها المغرب في مجال حقوق الإنسان تعكس التفاعل الإيجابي للمملكة مع مختلف آليات منظومة الأمم المتحدة في هذا المجال، مسلطة الضوء على زيارات المقررين الخاصين للأمم المتحدة للمملكة، بالإضافة إلى العديد من المبادرات الأخرى، التي تظهر بوضوح خيارات المملكة الإرادية ولا رجعة فيها.

كما ذكرت بوعيدة بالدور الفعال الذي يقوم به **المجلس الوطني لحقوق الإنسان** في حماية حقوق الإنسان في المناطق الجنوبية للمملكة، وبالنموذج التنموي الجديد بهذه المناطق، الذي صاغه المجلس الاقتصادي والاجتماعي والبيئي.

من جهة أخرى، أشارت الوزيرة المنتدبة، إلى أن مبادرة الحكم الذاتي بالأقاليم الجنوبية، التي قالت بأنها "تغطي بدعم دولي واسع، والتي تمثل أكبر مكسب لحقوق الإنسان بالصحراء المغربية"، قد خلقت دينامية إيجابية وبناءة أربكت الخصوم. وأكدت، في هذا الإطار، أن الدبلوماسية المغربية ما فتئت تنكب على الترويج للتحجيرة الإصلاحية للمملكة، خاصة في مجال حقوق الإنسان، على حد تعبيرها.

وعرف هذا اللقاء، الذي يستمر إلى يوم الجمعة المقبل (9 | 5) بالخصوص مشاركة، محمد أوجار، رئيس مركز الشروق للديمقراطية والإعلام وحقوق الإنسان، ومصطفى الحلفي، وزير الاتصال الناطق باسم الحكومة، وممثلة اليونسكو بالرباط.

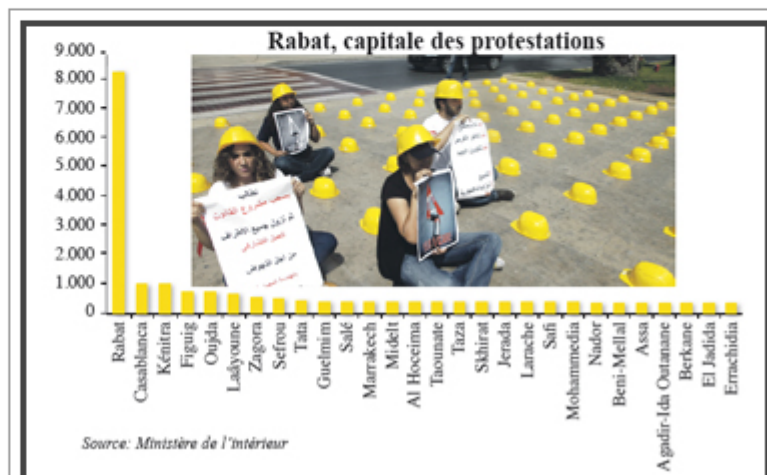
CAMPAGNE ET PETITES VILLES, NOUVEAUX FOYERS DE PROTESTATION

- PLUS DE 17.000 MANIFESTATIONS EN 2012
- TRAVAIL, LOGEMENT, INSÉCURITÉ... EN CAUSE

DES années de plomb au printemps arabe en passant par les manifestations syndicales et grèves des diplômés chômeurs... les mouvements sociaux ont fait du chemin. «A partir de

2005 uniquement, nous sommes passés de 700 sit-in par an à plus de 17.000 en 2012. Sous le gouvernement PJD, leur nombre a été multiplié par 26 par rapport à 2005»,

précise le Pr. Abderrahmane Rachik. Ce sociologue a piloté une étude commanditée par le Forum des alternatives Maroc (FMAS) et l'Union européenne. Il en est sorti une analyse sur «Les mouvements sociaux au Maroc, de l'émeute à la manifestation». De 2011 à juillet 2013, les chercheurs ont collecté des données pour en tracer l'évolution: presse écrite, statistiques 2008-2010 du ministère de l'Intérieur, entretiens avec le Mouvement du 20 février, le Parti socialiste unifié (PSU), le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), des associations de quartiers, groupes de jeunes diplômés chômeurs. Par ordre d'importance, les revendications tournent autour du travail (42%), du logement, de la marginalisation, des réformes politiques, de la solidarité et l'insécurité (3%). La mobilisation sociale touche de plus en plus le monde rural et les petites villes (Bouarfa, Sefrou, Tiznit, Tata...). Le mécontentement populaire n'est plus lié à la vie estudiantine et au monde du travail. En engageant ses politiques publiques à partir de 2003 (logements, électrifications, couverture médicale (Ramed), routes, INDH...), l'Etat a vu parallèlement une hausse des protestations: une moyenne de 52 par jour en 2012. La sociabilité interdite



Plus de la moitié des manifestations sont enregistrées dans les grandes villes. Rabat est en tête avec plus de 8.000 protestations entre 2008 et 2010. Y sont concentrés les ministères, le Parlement, établissements publics...

durant les années 1960 et 1970 est derrière nous. Période caractérisée par une compétition et un affrontement entre la monarchie et les organisations politiques issues du mouvement national. Avec la création de la Confédération démocratique du travail (CDT) en 1978, la grève est passée d'un instrument pour revendications sociales à un moyen de pression sur le pouvoir politique. S'en est suivi les années 1980 et ses émeutes contre la cherté de la vie notamment; Celles-ci se déroulaient «entre 4 murs» au lycée, à la faculté, à l'usine, à l'administration et les entreprises publiques, les sièges des partis et syndicats, etc. Les années 2000 ont permis «l'éclatement de l'action manifestante». Cette période est caractérisée par l'ouverture du système politique et l'émergence de nouveaux modes d'expression collective plus pacifiques et organisés. Ce que l'étude qualifie «de modernisation de la protestation sociale». Le Mouvement du 20 février en est l'exemple le plus éclatant.

Mariem TABIH

Conseil national des droits de l'Homme

Un chantier énorme en cours de réalisation

• Le plus grand défi: mettre en œuvre la Constitution

• Le Maroc sera le 2e pays hôte du Forum mondial des droits de l'Homme

LA victoire passe par l'engagement de tous en faveur des droits de l'Homme. C'est par ces mots que Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), entame son bilan sur les actions réalisées et les défis qui restent à relever. Un chantier qui paraît infini intégrant des domaines aussi complexes que nombreux. Pour El Yazami, «la démocratie passe par l'affrontement pacifique sur les questions essentielles de la société. Que l'on soit pour ou contre, apprendre à débattre et discuter est l'étape obligatoire pour arriver à un consensus». Depuis l'avènement de Sa Majesté en 1999, les droits de l'Homme au Maroc connaissent une importante évolution, entre la création du CNDH, la promulgation du code de la famille, la nouvelle Constitution et la réforme de la justice militaire, qui sont autant d'avan-



Pour Driss El Yazami, «plus libres, urbanisés, connectés... les Marocains d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes d'il y a vingt ans. C'est là où réside l'espoir de l'avancement des droits de l'Homme au Maroc» (Ph. Mokhtari)

pays à signer et ratifier un texte international, mais une fois signé, il devient obligatoire». Un rapport des Nations unies a permis de définir les principales raisons au retard de développement des pays

Reste à agir de front sur d'innombrables questions, avec un objectif principal pour le CNDH, celui de la mise en œuvre de la Constitution, dont 60 articles concernent les droits de l'Homme, et mener les réformes nécessaires dans le domaine de la justice. A commencer par la loi sur les peines alternatives. Avec 72.000 détenus au Maroc, dont 44% sont en détention provisoire, il est plus que temps de corriger sa copie. Le code pénal n'offrant aucune autre alternative que la prison, que ce soit pour un chèque sans provision ou un crime. Entre le 1er mars 2011, date de la création du CNDH, et décembre 2012, le conseil a reçu quelque 52.000 lettres de plaintes de citoyens, qui dénonçaient principalement, le fonctionnement de la justice, ses verdicts et ses retards, l'administration publique, la prison, le handicap et les conflits personnels entre hommes et femmes. Un nombre important de missives qui prouve pour El Yazami «l'intérêt et les attentes de toute

la société sur la question des droits de l'Homme». Concernant le travail domestique des enfants, le Maroc reste souvent pointé du doigt dans les rapports internationaux. Le Parlement est actuellement en discussion pour définir l'âge légal entre 15 et 18 ans. Que ce soit la discrimination et la violence envers les femmes, la violence sexuelle contre les enfants, l'urgence d'adopter une politique nationale pour la protection des personnes en situation de handicap, le texte international en préparation en faveur des personnes âgées, de grands chantiers restent encore à mener par le pays. L'aide et le soutien de tous est obligatoire pour atteindre les objectifs, car El Yazami l'assure : «ce sont les actions des citoyens qui garantissent leurs droits».

Stéphanie JACOB

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Respect des différences

LE FMDH est un espace de débat public sur les droits de l'Homme, qui a tenu sa première édition au Brésil en décembre 2013. Du 27 au 30 novembre 2014, c'est à Marrakech que les 5.000 personnalités de toute la planète seront accueillies pour traiter des principales avancées et des défis, en mettant l'accent sur le respect des différences, la participation sociale, la réduction des inégalités et l'affrontement à toutes les violations des droits de l'Homme.

cées majeures. Mais pour mener à bien ces questions, il fallait déjà se réconcilier avec le passé. Chose faite avec la création de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) en 2004, unique en son genre dans le monde arabe, et qui inspire aujourd'hui la Tunisie. Les exigences de développement de toute nation passent par son engagement aux conventions et protocoles internationaux qui soutiennent le respect des droits de l'Homme. «Rien n'oblige un

arabes. Trois explications essentielles en ressortent, l'absence de liberté, la crise du système universitaire et l'inégalité entre les hommes et les femmes. Sur ce dernier point, la Moudawana a permis de notables avancées, qui doivent encore s'ancrer dans les mentalités. El Yazami définit d'ailleurs ce code de la famille comme la réforme la plus importante du monde musulman, depuis le Code du statut personnel de Bourguiba en 1957.



La consécration requiert l'implication des citoyens

La consécration des droits de l'homme au Maroc s'inscrit dans un processus de continuité et requiert, en plus des lois et des institutions, une implication effective du citoyen conscient de ses droits et de leur mise en application, a affirmé, lundi à Marrakech, Driss El Yazami, président du Conseil National des droits de l'homme (CNDH).

Dans une rencontre avec les étudiants de l'Université privée de Marrakech sur le thème "Les droits de l'homme au Maroc : acquis et défis", il a relevé que la prise de conscience concernant les droits de l'homme a particulièrement évolué au Maroc comme en témoigne le nombre croissant de dossiers qui affluent sur le CNDH et ses commissions régionales concernant, pour la plupart, la justice, l'administration publique et le secteur pénitentiaire.

Le président du CNDH a évoqué, à cette occasion, les grandes réformes entreprises par le Maroc pour la consécration des droits de l'homme, la concrétisation de l'équité sociale et l'égalité des genres, notamment le nouveau code de la famille et la reconnaissance constitutionnelle de la langue Amazigh comme langue officielle.

Après avoir rappelé que le Maroc a choisi d'adhérer par conviction aux différentes conventions internationales concernant les droits humains et mené de courageuses initiatives dans ce domaine, M. El Yazami a affirmé que le Royaume est désormais considéré comme pionnier en la matière au niveau de la région arabo-islamique et que plusieurs

pays arabes et africains se sont inspirés du modèle marocain, particulièrement en ce qui concerne la justice transitionnelle.

Le choix d'un modèle démocratique assurant une gestion pacifique du droit à la différence a permis au Maroc de mener une évolution sereine et pacifique, contrairement à d'autres pays de la région, a-t-il noté, affirmant l'importance de persévérer sur cette voie pour relever les défis et réussir les enjeux.

Il a appelé, à cette occasion, les jeunes à s'impliquer davantage dans ce processus de consécration des droits humains, plaidant, à cet effet, la création de davantage de clubs d'éducation à la culture des droits de l'homme au sein des établissements scolaires et la multiplication des initiatives culturelles autour de la thématiques des droits de l'homme.

Concernant la contribution des associations de la société civile dans la promotion des droits de l'homme, M. El Yazami a estimé qu'elle demeure modeste en raison de l'insuffisance de la formation à cette mission et le manque des moyens financiers et logistiques.

Le président du CNDH a évoqué également les différents défis actuels en matière des droits de l'homme, notamment la mise en application des dispositions de la constitution de 2011, la réforme de la justice, la séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif, l'adoption des peines alternatives, en plus de diverses questions se rapportant aux lois concernant l'égalité, la parité et le travail des enfants.



Les réformes en la matière en harmonie avec les grands chantiers réalisés par le Maroc

Les réformes fondamentales engagées par le Maroc en matière des droits de l'Homme sont en harmonie avec les grands chantiers réalisés dans les domaines économique, social, culturel ou politique, estime Naim Sabik, enseignant-chercheur à l'Université Sultan Moulay Slimane de Béni Mellal.

Couronnées récemment par le projet de loi sur la justice militaire, ces réformes constituent des acquis réalisés grâce à la conjuga-

son des efforts de l'ensemble des intervenants, ainsi qu'un exemple à suivre sur le plan arabe, a-t-il ajouté.

M. Sabik a relevé que le Royaume a suivi l'exemple des pays avancés dans le domaine des droits humains, en mettant en place un arsenal juridique en matière pénale et criminelle en phase avec les dispositions de la nouvelle Constitution et les chartes internationales.

Il a souligné, en outre, que ces réformes traduisent les nouveaux fondements de l'exercice de l'autorité dans le système constitutionnel marocain, notamment la corrélation entre responsabilité et reddition des comptes, passant en revue les différentes initiatives prises par le Maroc dans ce sens, surtout la suppression de la Cour spéciale de justice en 2004.

Les Chambres criminelles près les Cours d'appel du Royaume traitent désormais les affaires des crimes financiers relatifs, entre autres, à la dilapidation de fonds publics, à l'abus de pouvoir, à la fraude ou la corruption, a-t-il rappelé, notant que le maintien de cette Cour spéciale de justice n'offrirait pas les garanties d'un procès juste pour plusieurs raisons.

S'agissant du projet de loi relatif à la justice militaire, qui prévoit d'exclure les civils de la compétence du tribunal militaire, quels que soient les crimes commis, ainsi que d'exclure les militaires de la compétence de ce tribunal s'ils commettent des crimes de droit commun, M. Sabik a indiqué que ce texte vise notamment à adapter la législation nationale en la matière avec les dispositions de la Constitution et les principes et normes internationaux dans ce domaine.

Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, d'une preuve que le Maroc honore ses engagements internationaux dans les do-

maines de l'édification de l'Etat de droit et de respect et promotion des droits de l'Homme.

L'engagement résolu du Royaume sur la voie de la consécration des droits de l'Homme universellement reconnus illustre la ferme conviction du Maroc du fait que les droits humains constituent désormais un aspect important pour les relations internationales et la consolidation de la démocratie, a-t-il conclu.(MAP).

FESTIVAL D'ESSAOUIRA : 30 concerts pour fêter « tagnaouite »

«En 16 ans d'existence, le festival a généré 1,7 milliards de DH en faveur d'Essaouira. Pour chaque dirham investi, 17 ont été gagnés par la ville », expliquent les organisateurs en annonçant les résultats d'une étude d'impact lancée à l'occasion de cette 17e édition du festival des Gnaoua. Des chiffres qui, selon A3 communication, démontrent l'apport économique de l'événement et son importante contribution dans la croissance et le rayonnement d'Essaouira. « Au-delà de sa valeur artistique et culturelle, le festival, qui est notre manière de résister à l'amnésie, s'est avéré un véritable navire amiral de l'altérité et du progrès », décrit Azoulay, le parrain du festival. Terre de rencontre et de dialogue, Essaouira célébrera encore l'héritage culturel des Gnaoua en rendant hommage au berceau de l'humanité à travers une trentaine de spectacles haut en couleurs. Toujours inspirée de la terre d'Afrique et embrassant le jazz et les musiques du monde, la programmation de la 17ème édition promet des moments forts avec des artistes de renom d'ici et d'ailleurs. Ainsi, aux côtés des grands maîtres gnaouis venant des différentes villes marocaines, les scènes d'Essaouira accueilleront le griot malien Bassékou Kouyaté, le bassiste et jazzman Marcus Miller, le talentueux trompettiste Ibrahim Maalouf, la nouvelle star du reggae le sénégalais Meta & the Cornerstones, et Ayo, la somptueuse cantatrice du soul/ folk. Militant depuis ses débuts pour la préservation et la promotion du patrimoine gnaoui grâce notamment à l'action de l'Association Yerma Gnaoua, le 17e festival verra la diffusion de l'anthologie des Gnaoua. D'après les organisateurs, cette dernière a nécessité trois ans de travail et de recherche. Toujours dans ce sens, le Forum du Festival, créé il y a deux ans en partenariat avec le **Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)**, revient pour une troisième édition. Le thème retenu n'est autre que « L'Afrique à venir ». Des intervenants pluridisciplinaires viendront du Burkina Fasso, du Sénégal, du Mali, de France et du Maroc pour participer aux travaux du forum en en faisant un espace d'échange et de débat afin de repenser le Maroc africain, son histoire et son enracinement au-delà des frontières géopolitiques. Musique, fusion, échange et dialogue seront au programme de cette 17e édition qui s'annonce déjà prometteuse. Fans des gnaoua, le festival d'Essaouira mérite bien le détour ! ■

<http://observateurdumaroc.info/2014/05/07/festival-dessaouira-30-concerts-pour-feter-tagnaouite/>



حقوق الإنسان

ادريس اليزمي يحاضر بتاونات حول وضعية حقوق الإنسان بالمغرب
الأربعاء، 7 مايو، 2014

فاس – يلقي رئيس المجلس الوطني لحقوق الإنسان ادريس اليزمي السبت المقبل بتاونات محاضرة حول وضعية حقوق الإنسان بالمغرب.

وتسعى جريدة "صدى تاونات"، من خلال هذا اللقاء الذي ينظم تخليدا للذكرى العشرين على تأسيسها، إلى تكريم السيد اليزمي والرئيس المدير العام لاذاعة "إم إف إم" ونائب رئيس اللجنة الأولمبية الوطنية كمال لعلو الذي سيناقش الجمعة مع جمهور جماعة بني وليد وضعية الصحافة والرياضة بالمغرب.

ويتضمن برنامج الاحتفال بالذكرى العشرين على تأسيس "صدى تاونات" حفلا فنيا بمشاركة عدد من فناني الطقطوقة الجبلية مثل لحسن العروسي وشامة الزاز.

وكاتبت "صدى تاونات" التي يديرها ادريس الوالي قد احتفت في ذكراها التاسعة عشر بالشاعر والصحفي محمد بوعناتي، الذي اشتهر ببرامجه الإذاعية والتلفزيونية حول الوسط البحري.

وقد نجحت "صدى تاونات" منذ سنوات في إرساء تقليد في المشهد الإعلامي المحلي والوطني حيث دأبت على توجيه خلال الاحتفال بذكرى تأسيسها الدعوة لعدد من الفعاليات الإعلامية والثقافية والسياسية لتنشيط محاضرات حول تجربة هؤلاء أو القضايا الراهنة التي تساؤل المجتمع المغربي.

ومن بين الأسماء التي احتفت بها صدى تاونات في السنوات الأخيرة مجموعة جيل جيلالة، والبروفيسور المهدي المنجرة، والشاعر حسن نجمي والفنان محمد حسين السلاوي والمدرّب الوطني بادو الزاكي.

Consolidation des droits de l'Homme

Le Royaume-Uni se félicite des initiatives entreprises par le Maroc

Le gouvernement britannique s'est félicité mardi des initiatives entreprises par le Maroc pour la consolidation des droits de l'homme, soulignant que ces initiatives ont été saluées par le Conseil de sécurité de l'ONU.

"Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est félicité des pas positifs franchis dans cette direction par le Maroc", a dit Hugh Robertson, ministre au Foreign Office chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord.

Le responsable, qui intervenait lors d'une séance de questions orales à la chambre des Communes (chambre basse du parlement de Westminster), a cité notamment les mesures prises par le Royaume pour renforcer les prérogatives du **Conseil national des droits de l'Homme (CNDH)** et consolider les relations de coopération avec les procédures spéciales du Conseil onusien des droits de l'Homme.

Le responsable du Foreign Office a mis en avant, dans ce contexte, la visite prévue cette année du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme.

"Nous nous félicitons également des engagements pris récemment par le Maroc d'examiner, dans un délai de trois mois, les plaintes de violations soumises au CNDH", a dit M. Robertson, mettant l'accent sur l'importance de la décision du Maroc d'exclure les civils de la compétence du tribunal militaire.

<http://www.lematin.ma/express/2014/consolidation-des-droits-de-l-homme-le-royaume-uni-se-felicite-des-initiatives-entreprises-par-le-maroc/201823.html>

PERSONNALITÉS MAROCAINES EN HAUSSE (du 7 au 9 mai 2014)

MERCREDI, 07 MAI 2014 17:00 ACTU-MAROC.COM



MOHAMMED NAJIB BOULIF: Le ministre délégué au transport vient de déclarer la guerre et la fumette au volant alors que cela aurait du être fait il y a bien longtemps avec l'introduction du nouveau code de la route. Mais comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, cette mesure ne peut être que félicitée pour réduire le taux des accidents.

HOUSSEIN EL OUARDI: Le ministre de la santé est décidément le champion de la réactivité au sein du gouvernement. A la moindre alerte ou au moindre soupçon d'irrégularités dans les services hospitaliers, il se rend personnellement sur place ou diligente dans les plus brefs délais. Ses services décortiquent tous les journaux et étudient toutes les plaintes.

DRISS EL YAZAMI: A chaque rapport publié par les institutions ou ONG en ce qui concerne les droits de l'homme, le travail fait par le Conseil National présidé par ce dernier est longuement souligné ce qui lui vaut généralement d'être bien noté. Depuis qu'il dirige le CNDH, El Yazami peut se targuer d'avoir fait un travail respectable pour les droits de l'homme.

AHMED RAHOU: Le PDG du CIH, le Crédit Immobilier et Hôtelier, s'est distingué cette semaine en présentant la nouvelle identité de cet établissement qui devient CIH BANK dans une démarche novatrice et moderne. Le changement d'appellation s'accompagnera également d'avantages aux clients de manière exclusive que la concurrence n'a pas.

M'HAMED FAKHIR: Sa nomination à la tête de la sélection nationale des joueurs locaux est passé presque inaperçue car intervenue en même temps que celle de Zaki chez l'équipe première qui lui fait de l'ombre. Il ne faut pas oublier que celle des locaux est très importante du fait qu'elle constitue le vivier et la pépinière pour le onze national.



<http://www.actu-maroc.com/le-barometre/en-hausse/15658-personnalites-marocaines-en-hausse-du-7-au-9-mai-2014.html>

SEBBAR, INTERVENANT DE MARQUE EN JORDANIE

Par [Mohamed Chakir Alaoui](#) le 08/05/2014 à 09h57 (mise à jour le 08/05/2014 à 10h00)



© Copyright : DR

Le secrétaire général du CNDH, Mohamed Sebbar, s'envole, ce jeudi, pour la Jordanie pour participer à une conférence internationale dédiée aux droits humains et aux médias.

Le secrétaire général du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Mohamed Sebbar, s'envole, ce jeudi, pour la Jordanie pour participer à une conférence internationale dédiée aux droits de l'homme et aux médias, a appris Le360 auprès de cette instance. Lors de cette conférence qui se tient jusqu'au 11 mai, Sebbar fera une intervention et aura une série d'entretiens avec des représentants des ONG et des experts internationaux, selon la même source.

<http://www.le360.ma/fr/societe/sebbar-intervenant-de-marque-en-jordanie-14523>



Droits de l'Homme

El Yazami anime un débat à Taounate

7342/4
Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Driss El Yazami, animera, samedi prochain à Taounate, un débat sur la situation des droits de l'Homme au Maroc.

Le journal «Sada Taounate», qui organise ce débat pour marquer son 20ème anniversaire, rend hommage à cette occasion au président du CNDH, ainsi qu'au PDG de MFM Radio et vice-président du Comité olympique national, Kamal Lahlou, qui va échanger vendredi avec le public de la commune de Beni Oulid sur la situation de la presse et du sport au Maroc.

Outre ces hommages, le programme de la célébration de cet anniversaire comprend une soirée artistique avec la participation de plusieurs noms de l'art de Taqtouka Jabalya tels que les artistes Lahcen Laaroussi et Chama Zaz, compagnon de route de feu Mohamed Laaroussi.

Pour son 19è anniversaire, le journal «Sada

Taounate», dirigé par Driss El Ouali, avait rendu hommage au poète et journaliste, Mohamed Bouânani, devenu particulièrement célèbre pour ses émissions radiophoniques et télévisées sur l'environnement marin.

Depuis des années, «Sada Taounate» a réussi à instaurer une tradition louable sur la scène médiatique locale et nationale. A chacun de ses anniversaires, l'hebdomadaire invite ainsi des figures du paysage médiatique, culturel ou politique pour animer des débats aussi bien sur la vie de ces personnalités que sur les grandes questions de l'heure qui interpellent la société marocaine.

Le groupe mythique Jil Jilali, le Pr Mehdi Menjra, le poète Hassan Nejmi, l'artiste Mohamed Houcine Slaoui ou encore l'entraîneur Badou Zaki, entre autres, avaient été fêtés par le journal durant les dernières années.

Vidéo: un militant du M20F kidnappé et agressé sexuellement

C'est une histoire rocambolesque. À Casablanca, un jeune militant du Mouvement du 20 Février a été conduit par des inconnus dans une maison où il affirme avoir été torturé.

Un jeune militant du Mouvement du 20 Février a publié une vidéo sur YouTube le 7 mai, dans laquelle il raconte une histoire hallucinante. Nous l'avons contacté pour avoir plus de détails. Nous avons recueilli le récit suivant.

Vendredi 2 mai dernier, Oussama Housne, 22 ans, se trouve dans le quartier de Sidi Bernoussi. Un homme l'interpelle pour l'aider à pousser sa voiture pour la démarrer. Chose faite, l'homme propose à Oussama Housne de le déposer. Le jeune accepte et s'installe sur la banquette arrière, le siège à côté du conducteur étant encombré par des sacs. Jusqu'ici, tout va bien.

Un guet-apens?

Mais le conducteur ne s'arrête pas exactement à l'endroit où il devait déposer le jeune homme. Il s'arrête une centaine de mètres plus loin et deux autres hommes montent à l'arrière, un du côté gauche et l'autre du côté droit. À ce moment-là, le conducteur invite Oussama Housne à boire un café. Gêné, ce dernier accepte. Après une bonne demi-heure dans la voiture, les deux hommes arrachent le téléphone du jeune homme. La voiture s'arrête à côté d'une maison assez isolée dans un quartier peu peuplé.

Les trois hommes forcent alors Housne à rentrer dans la maison et commencent à l'insulter, le gifler puis le mettent à nu. Tout y passe, humiliations, crachats, introduction de doigts dans son anus et brûlure à l'aide d'une barre de fer chauffée.

Le CNDH et l'AMDH alertés

La "séance" aura duré environ une heure selon la victime. Ses agresseurs ont fini par le laisser partir. Le jeune homme s'est rendu à la police où il a porté plainte, a envoyé son témoignage à l'AMDH (Association marocaine des droits humains), au **CNDH (Conseil national des droits de l'homme)** et l'a posté sur YouTube. Plutôt qu'un "crime d'opportunité", le militant soupçonne une agression "préméditée par hommes proches du makhzen"...

<http://www.h24info.ma/maroc/politique/video-un-militant-du-m20f-kidnappe-et-agresse-sexuellement/22798>